

# Un budget de 55 millions d'euros voté pour désenclaver le nord du Lot

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE** Après une longue période de tergiversations et de débats houleux, puis une phase d'études approfondies, les conseillers généraux du Lot ont décidé d'engager la collectivité en faveur du tracé T3 (carte ci-dessous).

JEAN-CLAUDE BONNEMÈRE

Aboutissement d'un travail étalé sur plusieurs années, salué par la quasi-totalité des élus, accompagné d'une méthode participative qui se voulait exemplaire (comité de suivi, réunions publiques, registres dans les mairies), le projet de Voie d'Avenir destiné à désenclaver le nord du Lot vers l'autoroute A 20 a été soumis aux élus le 25 octobre dernier. Présentation, réactions et vote.

## Entre les deux tracés, le choix du plus «sûr»

Les élus avaient le choix entre deux tracés :

- Le T2.1, qui a l'avantage d'être un peu plus court (de 6 km), recèle de lourds inconvénients qui ont incité les élus à se prononcer sur le T3 (25 pour, 5 contre, 1 abstention).

- Le T3 qui passe par Martel est nettement moins onéreux (55 millions d'euros contre 115 millions d'euros), beaucoup moins impactant sur l'environnement et parfaitement adapté au trafic des poids lourds vers l'A20.

Si le T2.1 avait été choisi, il aurait, aux dires de différents intervenants « sans doute été condamné par des considérations liées aux enjeux environnementaux ». Avec le choix du T3, l'assemblée départementale a été invitée par le président Gérard Miquel à opter pour le pragmatisme et l'efficacité.

Aux termes d'un débat plutôt constructif, avec des points de vue exposés sans faux-semblants, les élus se sont accordés sur la nécessité de rénovation plusieurs voies existantes (RD 720 / RD 8) afin d'offrir aussi une liaison satisfaisante aux véhicules légers vers Brive, via Turenne.

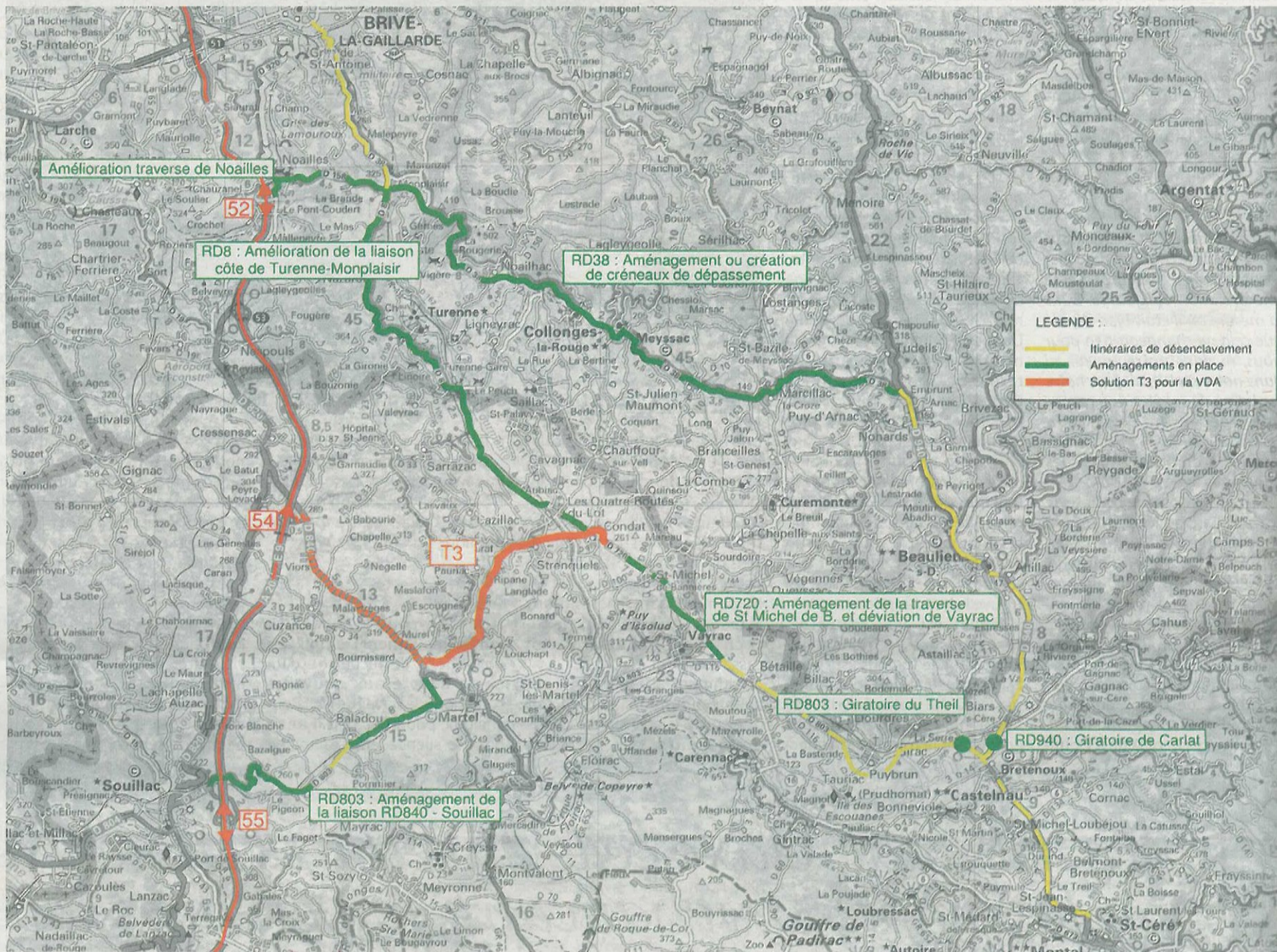
« La volonté du Département du Lot, a promis le président du Conseil général, est d'accroître la collaboration déjà étroite avec le Département de la Corrèze en vue de la réalisation rapide de travaux importants sur cet axe. »

Parallèlement, le Département du Lot poursuit ses investissements pour améliorer la liaison entre Biars-sur-Cère et Condat : travaux en cours sur le giratoire de Carlat à Biars, chantier à Saint-Michel-de-Bannières début 2014, déviation de Vayrac en suivant (le dossier de DUP sera déposé en janvier), giratoire du Theil à Bretenoux...

## Les élus du nord en majorité opposés au T3

Même si le tracé T3 a été confortablement adopté, il n'en demeure pas moins vrai que les élus du territoire, concerné, sauf Jean-Claude Requier, l'ont largement boudé.

► **Christian Delrieu** (conseiller général de Vayrac) : « Le tracé T3 ne correspond pas à l'objectif de départ ; à savoir rejoindre Brive et l'autoroute A20 le plus rapidement



Le choix du Tracé T3 est apparu comme celui étant le plus facilement réalisable, notamment au regard des contraintes environnementales...

possible. Le tracé T2-1 présente l'avantage d'être plus direct pour rejoindre l'aéroport et permet en cela de renforcer l'activité économique des territoires. Le grand gagnant dans cette affaire c'est le Conseil général de la Corrèze qui n'aura pas à verser un centime dans cette opération. C'est tout de même surprenant qu'on prenne une mauvaise décision, parce qu'on aurait peur de ne pouvoir passer le dossier pour des questions d'environnement. »

► **Albert Salle** (conseiller général de Bretenoux) : « Je ne peux me résoudre au tracé T3, car il ne répond pas aux véritables enjeux socio-économiques de notre bassin économique du nord du Lot comptant plus de 4500 Lotois. Porter ensemble le désenclavement de ce bassin de vie, était au départ un vœu commun avec François Hollande. Et seul le tracé T2-1 représente la véritable voie d'avenir du nord du Lot. Ne commençons pas une erreur monumentale de stratégie de développement en nous engageant dans des dépenses inadaptées. En tant qu'élus depuis 36 ans sur ce secteur, j'estime connaître les atouts et les faiblesses de ce territoire. »

► **Jean-Claude Requier** (conseiller général de Martel) :

« Le tracé T3, avec l'amélioration des voies existantes me paraît être le meilleur, face notamment aux importantes contraintes environnementales liées au tracé T2-1. »

► **Danielle Deviers** (conseillère générale de Saint Germain du Bel-air) : « L'impact environnemental du T2-1 est tel, qu'il serait de nature à faire échouer ce projet de raccordement. »

► **Marc Gastal** (conseiller général de Luzech) : « Faisons confiance à ceux qui travaillent depuis des années sur ce projet. »

► **Serge Despeyroux** (conseiller général de Livernon) : « Ces études sur les deux tracés me paraissent assez orphelines par rapport au fret et au transport de marchandises. Je m'abstiendrai sur ce vote, car je n'ai pas tous les éléments en main et les coûts induits par rapport à chaque option. On pourrait peut-être attendre encore un peu avant de procéder au vote. »

► **Michel Roumégoux** (conseiller général de Saint Géré) : « Je me fie à l'opinion des gens du secteur ; je voterai pour le T2-1. »

► **Jean-Pierre Boucard** (conseiller général de Sousceyrac) : « Je m'abstiendrai sur ce

vote, car notre canton n'a jamais été associé au débat sur ce projet. »

► **Serge Bladinières** (conseiller général de Puy l'Évêque) : « Le 22 octobre 2010, Gérard Miquel a eu le courage de ne pas choisir. En 2010, on pensait que le T2-1 était la bonne solution et si on s'était engagé, aujourd'hui nous serions au-devant de procédures tellement lourdes qu'on en serait à revoir le projet. Le tracé T3 est un choix d'ordre technique et pragmatique. S'agissant des contraintes environnementales, avec le T2-1 nous avons peu de chances d'aboutir, alors que nous avons besoin de réaliser le plus rapidement possible cet axe de désenclavement, sachant qu'il faut

compter 6 à 7 ans avant d'arriver au terme du chantier. Par ailleurs, nous pouvons améliorer le réseau existant assez vite et le T3 représente le moins de nuisances possibles pour la population. Notre responsabilité c'est d'intervenir le plus rapidement possible et ce territoire est prioritaire pour nous ; c'est un choix urgent, qu'il nous faut assumer tous ensemble. »

► **Aurélien Pradié** (conseiller général de Labastide-Murat) : « Une démission du politique face à des considérations environnementales est détestable. »

► **Gérard Miquel** : « Au vu des résultats des analyses, je demande que l'on vote pour le T3, parce que je veux qu'on réalise la

meilleure solution. Par ailleurs, nous avons à sécuriser les itinéraires routiers existants pour les déplacements des usagers, assurer la circulation des poids lourds vers l'autoroute dans de bonnes conditions. Le T2-1 ne sera pas réalisable, car nous n'obtiendrons jamais la Déclaration d'utilité publique. En plus d'être le moins impactant en termes environnementaux, le tracé T3 assure un lien sur le territoire intercommunautaire. Exigeons en revanche des aménagements conséquents pour l'arrivée sur Brive. »

Résultat du vote : 25 pour – une abstention (Jean-Pierre Boucard) et 5 contre (MM Delrieu, Destic, Pradié, Roumégoux et Salle). ■

## « Nous avons de l'ambition pour les Lotois ! » déclare Geneviève Lagarde à la tribune du Conseil général

Véritable déclaration de politique générale que l'intervention de Geneviève Lagarde, vice-présidente, chargée de l'Environnement et des Énergies renouvelables, à l'ouverture de la séance plénière du Conseil général, le 25 octobre dernier.

Fustigeant l'opposition et son projet de Conseiller territorial mort-né, M<sup>me</sup> Lagarde a mis en avant la démarche du Conseil général du Lot inscrivant la collectivité départementale dans la durée. L'élue a loué la charte de qualité avec ses 12 engagements mise en place au sein des services du Conseil général, sous la houlette de Willy Luis, directeur général des services. « Le Département est aujourd'hui une institution plus performante encore et plus exemplaire en matière d'accueil des usagers » a-t-elle souligné. M<sup>me</sup> Lagarde a mis l'accent sur les efforts portant sur l'accueil adapté et personnalisé, les horaires d'ouverture et les modalités d'accès, les délais de réponse...